

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2024**

| | |
|--|--|
| Date d'affichage et de convocation 22 mars 2024 | L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puisseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire |
| Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 20 | <p><u>Etaient présents:</u> Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Djemaï LASSOUED, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Jean-Jacques PERCHAT, Georges BIRBA, Kadidiatou DIEBKILE, Benoît FARRAN, Thierry MARIN-CUDRAZ, Olivier BECRET, Estelle BOCKEL, Caroline THUEZ, Francis KLEIJN, Elodie SIMONE, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER.</p> <p><u>Pouvoirs:</u> Christine MAHE à Nicole BERGERAT, Martine POUILLIE à Séjiane RENE, Thierry TABORSKI à Thierry MARIN-CUDRAZ.</p> <p><u>Absents:</u> Maurice ANDRIEU, Gilles MEKLER, Stéphanie DE CAMPOS, Olivier VELIN, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désigné pour remplir cette fonction : Djemaï LASSOUED</p> |

2024/019 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

Rapporteur : Nicole BERGERAT

Après la présentation du rapport d'orientation budgétaire et la tenue du débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du 6 mars dernier,
Après le vote des taux d'imposition des taxes directes locales et des subventions pour 2024,
Après avoir entendu l'exposé sur le projet du budget primitif de 2024, Nicole BERGERAT, adjointe aux finances, récapitule les principales lignes dudit budget :

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Dépenses de fonctionnement | 5 411 458,74 € |
| Dépenses d'investissement | 4 162 383,87 € |
| Total des dépenses | 9 573 842,61 € |
| Recettes de fonctionnement | 5 411 458,74 € |
| Recettes d'investissement | 4 162 386,87 € |
| Total des recettes | 9 573 845,61 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 pour et 1 abstention : Mme BOCKEL) :

➤ **VOTE** le budget primitif 2024 ainsi présenté

Le Maire,
Yves MURRU



Fait et délibéré le 04/04/2024
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.
Le Maire certifie exécutoire la présente,
transmise en sous-préfecture de Sarcelles